



Bulletin Communal



MAISON-FEYNE 2009



edito



Jean-Claude
Chavegrand,
Maire

En ce début d'année 2009, je suis très heureux de vous adresser une nouvelle fois mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur, à vous, ainsi qu'à vos familles.

Comme à l'habitude, ce bulletin municipal est l'occasion de vous faire part des évolutions de la vie de notre commune. Vous y trouverez les événements ayant marqué l'année 2008, les réalisations de la municipalité ainsi que les projets à venir. Vous apprécierez,

je l'espère, ce petit aperçu, ce témoin de ce qui se passe chaque année à MAISON FEYNE. Il vous rappellera les moments auxquels vous avez peut-être participé au sein des associations, il sera un souvenir pour les enfants nés cette année ou pour les élèves de l'école. Enfin il vous apportera quelques informations pratiques sur la commune et le canton.

Tout d'abord, je souhaite saluer la mémoire de Jean GONNOT qui nous a quittés le 22 août 2008 et que nous regrettons. Sa disparition nous a tous peiné, amis, collègues, conseillers municipaux ayant siégé à ses côtés, ou habitants de sa commune.

Je veux rendre hommage au maire auprès duquel j'ai fait mes premières armes, mais aussi au conseiller qui m'a beaucoup appris.

Il s'était retiré de la vie politique en mars 2008, à la veille de ses 82 ans, passant ainsi la main à un nouveau conseil municipal.

Lors des élections de mars, vous avez en effet majoritairement accordé votre suffrage à notre liste et je vous en remercie.

Cette nouvelle équipe rajeunie et dynamique s'est mise au travail depuis près de 10 mois avec beaucoup d'enthousiasme. Je voudrais vous dire à quel point il me semble fondamental d'impliquer la jeunesse de notre commune dans la vie locale. Notre conseil municipal majoritairement renouvelé s'est vu enrichi de profils professionnels, associatifs et charismatiques très différents, qui augurent des volontés fortes de pérenniser la qualité de vie et de favoriser le développement de notre commune.

Ainsi, nous poursuivons notre ouvrage et vous souhaitons à tous une excellente année 2009 !



Vendredi 22 août 2008, Jean GONNOT s'est éteint à l'âge de 82 ans.

Ses obsèques, mardi 26 août
2008, ont rassemblé plus de
400 personnes venues saluer
la mémoire de ce « pilier » de
la vie politique et associative
locale depuis plus de 55 ans.



La commune de MAISON FEYNE souhaite rendre hommage à celui qui s'est mis au service de ses habitants, en retraçant l'ensemble de ses engagements associatifs et politiques. Jeune homme actif, doté d'une excellente mémoire, il fut sollicité tout naturellement très jeune pour participer au conseil municipal.

Son parcours d'élu a donc débuté à l'âge de 27 ans en 1953 lorsqu'il fut élu conseiller municipal auprès de Désiré DEVILLARD jusqu'en 1965, puis adjoint de René MARSAUD auprès duquel il a travaillé de nombreuses années en étroite collaboration et pour lequel il avait beaucoup d'estime.

Il lui succédera à la place de maire de 1983 à 2001, puis deviendra 1er adjoint de Jean-Claude CHAVEGRAND avant de se retirer définitivement du conseil en mars 2008.

Il a également été conseiller communautaire de 2003 à 2008.

En tant que maire, sa préoccupation principale a toujours été de faire de notre commune un lieu de vie attrayant. Il a travaillé tout au long de ses mandats pour le développement de MAISON FEYNE.

A son initiative, de nombreux travaux ont pu être réalisés : l'assainissement du bourg avec les lagunes, l'extension du village du Gast, la rénovation du réseau d'eau potable ou encore le maintien de l'école primaire avec la création du regroupement pédagogique.

S'attaquant aux problèmes avec beaucoup de ténacité, il a toujours agi dans le strict respect des personnes et des biens.

Jean GONNOT s'était également fortement impliqué dans le monde associatif, il a notamment présidé :

- le conseil d'administration de la caisse locale du Crédit Agricole Centre France de DUN LE PALESTEL ;
- le SIVOM de DUN LE PALESTEL
- le Syndicat des Transports Scolaires des élèves du Collège Benjamin Bord de DUN LE PALESTEL de 1995 à 2008, dans lequel il a investi son énergie jusqu'à sa dissolution en juillet 2008.

Jean GONNOT était un homme fidèle à son devoir d'élu et à ses administrés qu'il connaissait et dont il était à l'écoute. Il aura marqué la vie de notre commune, nous lui en sommes reconnaissants.

Sa disparition est, pour nous tous, un événement marquant de cette année 2008...



Sommaire

	Conseillers Municipaux Délégations et Commissions.....	5
	Intempéries.....	6 - 7
	Travaux et acquisitions Budget.....	8 - 9
	Ecoles.....	10 - 11
	Associations :	12
	ACCA.....	13
	UNRPA.....	14 - 15
	Les Tontons Kraspouilles	14 - 15
	Evénements :	16 - 17
	Cérémonie hommage aux pompiers	16 - 17
	Cérémonie commémorative du 19 Mars 1962.....	
	Courses UFOLEP	
	Mairie :	18 - 19
	Infos Mairie.....	
	Fleurissement	
	Etat Civil.....	
	Infos diverses :	20 - 21
	Information Internet	
	Information cantonales.....	
	Gendarmerie Centre de Secours.....	22 - 23

Conseillers Municipaux

Jean-Claude CHAVEGRAND Maire, Conseiller communautaire Chef d'entreprise	
Stéphane LABLONDE, 1 ^{er} adjoint Garde de l'ONC	
Andrée GLAUDET, 2 ^{ème} adjoint Professeur d'EPS retraitée	
Régis BOURNAVAUD, 3 ^{ème} adjoint Ressortier	
Cédric LEBOURG, Commercial	
Michel PEZANT, Mécanicien-monteur	
Pascal MAQUIN Conseiller communautaire suppléant Chargé d'affaires	
Hélène FAIVRE, Conseillère communautaire Professeur de SES	
Olivier NADOT, Acheteur industriel	
Hervé PLANCHENAU Conseiller communautaire suppléant Agriculteur	
Jean MATHEZ, Agriculteur	

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et ses Affluents (SIARCA) :

Délégués titulaires : LABLONDE Stéphane • LEBOURG Cédric
Délégué suppléant : MATHEZ Jean

Communauté de Communes :

Délégués titulaires : CHAVEGRAND Jean-Claude • FAIVRE Hélène
Délégués suppléants : PLANCHENAU Hervé • MAQUIN Pascal

Syndicat Départemental d'Electricité de la Creuse (SDEC) :

Délégués titulaires : LABLONDE Stéphane • NADOT Olivier
Délégués suppléants : PLANCHENAU Hervé • PEZANT Michel

Syndicat intercommunal pour le Développement de l'Informatique Communal (SDIC 23) :

Délégué titulaire : NADOT Olivier
Délégué suppléant : MAQUIN Pascal

Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Déléguée élue : GLAUDET Andrée
Déléguée agent : DUMOULIN Jeanne-Marie

SIERS :

Délégué titulaire : CHAVEGRAND Jean-Claude
Délégué suppléant : MATHEZ Jean

Commission cantonale d'aide sociale :

Délégué titulaire : CHAVEGRAND Jean-Claude
Déléguée suppléante : GLAUDET Andrée

Conseiller municipal chargé de la défense :

LABLONDE Stéphane

SDIS et SIVU :

Délégués titulaires : CHAVEGRAND Jean-Claude – PEZANT Michel
Délégués suppléants : LABLONDE Stéphane – MATHEZ Jean

Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) :

CHAVEGRAND Jean-Claude • LABLONDE Stéphane • PLANCHENAU Hervé
• BOURNAVAUD Régis • PEZANT Michel • JARDINAUD Nicole • GLAUDET
Andrée • NADOT Olivier • LAVERDANT Jean

Commission des impôts :

Titulaires : GIRAUD Camille - VILLARD • CHAVEGRAND Yves
• GROEN Alain • FLUTEAU Gérard • PERRON Monique
Suppléants : PERRIN Jean-Paul - FRESSELINES • BOUET Yves • JACQUET
Marcel • MATHEZ Jean • ROULET Pierre • BOURNAVAUD Claude

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale :

GLAUDET Andrée • NADOT Olivier

Travaux :

CHAVEGRAND Jean-Claude • LABLONDE Stéphane • LEBOURG Cédric • PEZANT Michel • MATHEZ Jean • PLANCHENAU Hervé

Comité des Fêtes :

CHAVEGRAND Jean-Claude • PEZANT Michel • BOURNAVAUD Régis • MAQUIN Pascal • NADOT Olivier • LABLONDE Stéphane
• LEBOURG Cédric

Listes électorales :

CHAVEGRAND Jean-Claude • Simone FLUTEAU • Michel PEZANT

Révision : LABLONDE Stéphane • BOURNAVAUD Régis

Réclamation : FAIVRE Hélène • LEBOURG Cédric

Cantine et école :

CHAVEGRAND Jean-Claude • GLAUDET Andrée • NADOT Olivier • PLANCHENAU Hervé

Budget et finances :

CHAVEGRAND Jean-Claude • NADOT Olivier • LEBOURG Cédric • MAQUIN Pascal • BOURNAVAUD Régis • PEZANT Michel



Intempéries



INTEMPÉRIES du 27 MAI 2008



Le mardi 27 mai 2008, des pluies violentes se sont abattues sur le territoire de la commune de Maison Feyne, entraînant la saturation du réseau d'écoulement. Vers 18 h 30, la hauteur de l'eau et les éléments déplacés (pierres, branches) ont conduit la municipalité à sécuriser deux routes communales par la pose de panneaux « route barrée ».

Le bilan a été effectué le mercredi 28 mai 2008 :

- Un pont, entre le village de « Laverdant » et « Tenêze » a accusé un poids d'eau considérable, ce qui a fragilisé son assise.
- Au niveau du village du « Peu », des travaux avaient été récemment effectués (élargissement de la chaussée nécessitant un empierrement et un surfacage au tout-venant).



- **Le ruissellement de l'eau a complètement éliminé le tout-venant et endommagé l'empierrement. Les fondations de cet aménagement ont dû être reprises :**
nouvel apport de matériaux, cylindrage.
- Répartis sur l'ensemble de la commune, des dégâts ont été constatés sur les pistes : quatre pistes endommagées sur une longueur totale d'environ 600 mètres. L'écoulement de l'eau a provoqué un ravinement important, laissant apparaître des ornières profondes, touchant souvent les fondations. Les travaux ont dû être effectués afin que ces pistes redeviennent carrossables (apports de matériaux, surfacage, cylindrage).

Coût estimatif pour la Mairie : 15 000 €

Travaux § Acquisitions

1 - Mairie et école

Réalisations de 2008 :

L'entrée de l'école, à l'arrière du bâtiment, a été aménagée en vestiaire pour les enfants. Une ouverture a été créée grâce à la transformation d'une fenêtre en porte. Deux ordinateurs et une imprimante ont été achetés au bénéfice des élèves.

Prévisions pour 2009 :

Les travaux de couverture des WC et du préau sont programmés. Il est également prévu de remplacer les portes et fenêtres de la cantine ainsi que la pose d'un faux-plafond. Ces aménagements permettront de mieux isoler cette partie du bâtiment. Un devis pour la réfection du mur d'enceinte de l'école a été demandé. Un ordinateur portable devrait être acquis pour remplacer celui de l'enseignante, devenu obsolète.

2 - Salle des fêtes

Réalisations de 2008 :

Un réfrigérateur et une gazinière ont été achetés en remplacement des appareils vétustes.

Prévisions pour 2009 :

Des travaux de mise aux normes du système électrique seront mis en œuvre.

3 - Routes et chemins

Réalisations de 2008 :

- Les routes du Gast et du Peu ont été élargies et des buses ont été posées.
- Les entrées situées sur la route allant du château d'eau à la sortie du bourg ont été bitumées après pose de buses.
- Après concertation du conseil municipal, il a été décidé de goudronner progressivement les pistes en dénivelé, pour éviter qu'à chaque intempérie, les forts ravinelements nous conduisent à les refaire systématiquement.

En effet, si le coût du goudron s'avère au départ supérieur à celui du tout-venant, il devient plus rentable au bout de quelques années, à l'inverse du second qui est sans cesse à renouveler. Ainsi, la piste de Madoucet a été goudronnée cette année et les pistes du Breuil et de la Sagne ont été refaites à l'identique (tout-venant).

- Un radar affichant la vitesse a été mis en place à l'entrée du bourg afin de ralentir les nombreux conducteurs.

Prévisions pour 2009 :

Elargissement de la route entre le cimetière et le village de La Couture.
Curage des fossés. Sécurisation de la route de Laverdant.



4 - Eau et assainissement

Réalisations de 2008 :

La pompe de refoulement – assainissement du village du Gast a due être remplacée.

Prévisions pour 2009 :

- Le curage des lagunes devra être programmé.
- Le code de la santé publique nous contraint, à l'échéance 2010, à mettre en place une zone de protection des captages d'eau situés à proximité de la Brande.

Une réunion d'information s'est tenue le 2 décembre 2008 en présence de représentants de la chambre d'agriculture, de la DDASS et du Conseil Général. Il a été exposé qu'un périmètre de protection immédiat d'une surface de 3,45 hectares devra être acquis en pleine propriété par la commune de Maison Feyne qui devra le faire clôturer et y réaliser des aménagements précis. De plus, les terrains situés sur un périmètre de protection rapproché seront contraints par des restrictions prescrites par la loi. Ces réglementations seront appliquées dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique.

5 - Divers

Le mur du cimetière est en cours de réfection.

Section de Fonctionnement				Section d'Investissement			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	166050,00	Impôts et taxes	153173,00	Remboursement des emprunts	23515,00	Subventions d'équipement	1145,00
Charges de personnel	79500,00	Dotations subventions de participation	66807,00	Immobilisations corporelles	10100,00	Dotations et fonds propres	35517,30
Autres charges de gestion courante	86880,00	Produits des services du domaine et vente diverses	46100,00	Subventions d'équipement	13380,00	Solde d'exécution positif	0,00
Charges financières	4050,00	Autres produits de gestion courante	600,00	Opération d'ordre de section à section	0,00	Virement de la section de fonctionnement	30550,00
Charges exceptionnelles	1000,00	Atténuation de charges	0,00	Solde d'exécution de la section d'investissement	20517,30	Opération d'ordre de transfert	13300,00
Dotations aux amortissements et provision	13300,00	Produits exceptionnels	1025,00	Travaux en cours	13000,00	Restes à réaliser 2007	0,00
Dépenses imprévues	4824,38	Résultat reporté	118449,38	Restes à réaliser 2007	0,00		
Virement à la section d'investissement	30550,00			Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL	386154,38		386154,38		80512,30		80512,30

La traditionnelle fête de fin d'année du RPI a eu lieu à MAISON FEYNE le 27 juin 2008.

Les parents sont venus nombreux en spectateurs de leurs enfants qui étaient ravis de se retrouver avant les grandes vacances...

Ils ont, à cette occasion, fait la connaissance de leur nouvelle enseignante pour l'année scolaire 2008-2009 : Emilie LAGRANGE ; et ont dit au revoir à Nadège ALLEZY... partie vers de nouveaux horizons...

Le travail a donc commencé à la rentrée de septembre. Les élèves ont été photographiés en présence du maire, Jean-Claude CHAVEGRAND, de sa 2^{ème} adjointe, Andrée GLAUDET et de Monique PERRON, leur cantinière, venus les accueillir en ce jour de rentrée. Le dernier jour de classe avant les vacances de Noël, la Mairie a offert un goûter aux enfants ainsi qu'un livre à chacun et des dictionnaires encyclopédiques pour l'école.

Les transports scolaires

Comme chaque année, des difficultés se sont présentées pour établir les transports scolaires. MAISON FEYNE étant au milieu du RPI, 5 cars se croisent matin et soir pour que les élèves rejoignent leurs écoles respectives, d'où une organisation complexe.

Cette année, Monique PERRON est assistée par Jeanne DUMOULIN pour la montée et la descente des tous petits.

De plus, le Conseil Général refusant des points d'arrêt existant depuis des années, les difficultés s'accroissent pour la mairie et pour les parents devant s'adapter à des modifications effectives à la rentrée de janvier.



Le regroupement pédagogique

Les effectifs du RPI

	Effectifs	Sections
Maison Feyne	28	CM1 – CM2
Villard	26	Maternelle très petite, petite et moyenne sections
Fresselines	73	Maternelle moyenne et grande sections, CP – CE1 – CE2

Activités prévues pour la classe de Maison Feyne :

- Sorties USEP
 - 10 novembre 2008 : semi-marathon au stade de Naillat.
 - 30 mars 2009 : jeux et sports collectifs au stade de Saint-Sébastien.
 - 11 mai 2009 : Orientation au site de Bridiers.
 - 22 juin 2009 : Athlétisme au stade de Dun le Palestel.
- 3 concerts JMF (jeunesse musicale de France) à Dun le Palestel.
- Ecole et cinéma (cinéma de La Souterraine)
 - 17 novembre 2008 : Katia et le Crocodile.
 - 3 février 2009 : Mon voisin Totoro
 - 18 mai 2009 : Le mécano de la Général
- Intervention lors du premier trimestre d'un professeur de l'école de musique (apprentissage de chants) et présentation de divers instruments de musique avec essais pour les élèves. (accordéon, violon, violoncelle).

Projets :

Cette année, l'école de Maison Feyne participe au 15^{ème} Parlement des enfants dont l'objectif est d'élaborer collectivement une proposition de loi sur l'un des deux thèmes proposés (la place, le rôle des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la société ; la lutte contre toutes les formes de discrimination). Si la proposition de loi est sélectionnée par le jury national, le délégué junior (élu parmi les élèves de la classe) la présentera à la tribune dans l'Hémicycle (Assemblée Nationale) au mois de juin 2009.

L'école participe également au concours « Ecoles Fleuries » organisé par l'OCCE.

Des ateliers auront lieu chaque vendredi matin à l'école de Fresselines, au cours du 3^{ème} trimestre.



Associations

ACCA

Trois nouveaux chasseurs sont venus nous rejoindre portant ainsi le nombre total d'adhérents à 52.

Petits gibiers :

Chute du nombre des prélèvements de lièvres confirmant ainsi les observations lors de comptages.

Chevreaux :

Toujours présents malgré le succès habituel de la battue annuelle où la vedette leur a été volée par les sangliers!

Sangliers : année exceptionnelle!

De mémoire de chasseurs, on avait jamais vu ça. Plusieurs laies avec leur descendance ont séjourné sur notre territoire et notamment dans la nouvelle réserve où l'importante présence de maïs leur a procuré couvert et nourriture. Le prélèvement a été de 13 jeunes dont la venaison a été partagée entre les chasseurs, des habitants des villages de LAVERDANT, des SALESSES et les agriculteurs victimes de dégâts aux récoltes.



UNRPA

L'UNRPA de Maison Feyne vous souhaite une Bonne Année et vous invite à la rejoindre pour participer à ses nombreuses activités étalées sur toute l'année.

L'UNRPA, c'est une équipe d'animation à l'écoute de ses 111 adhérents pour vivre des moments chaleureux.

N'oublions pas tous ceux qui nous ont quittés cette année et celui ou celle du couple qui reste dans des conditions souvent difficiles.

Alain GROEN

Nous avons terminé l'année par le repas de Noël dans la joie en souhaitant plusieurs anniversaires de mariage : 70 - 60 - 50 ans.

En photo Maurice et Louise, les plus jeunes mariés : 70 ans de mariage !

Calendrier des manifestations 2009 :

- **dimanche 18 janvier :**
repas choucroute et galette
- **dimanche 1^{er} février :**
loto
- **samedi 7 mars :**
assemblee generale
- **samedi 14 mars :**
congres departemental
- **dimanche 26 avril :**
the dansant
- **jeudi 14 mai :**
voyage
- **dimanche 28 juin :**
the dansant
- **dimanche 2 août :**
mechoui
- **jeudi 10 septembre :**
voyage
- **dimanche 18 octobre :**
the dansant
- **dimanche 8 novembre :**
loto
- **samedi 19 décembre :**
repas de noel





Les Tontons Kraspouilles

AGENDA 2009 :

31 janvier 2009 :

- Soirée fondu frites

14 mars 2009 :

- Concours de Belote
(au profit des écoles)

12 avril (ou début avril) :

- Ballade Moto et Quad

20 juin :

- Méchoui et feu de la Saint Jean

6 septembre 2009 :

- Endurance



Encore une belle année 2008 chargée en manifestations.

Tout d'abord notre fondu frites a réuni 80 personnes, le feu de la Saint Jean a été une réussite tout comme notre endurance à laquelle ont participé 92 équipes de 2 pilotes.

Je remercie toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser cette manifestation ainsi que les propriétaires des terrains sur lesquels nous avons tracé un parcours de plus de 8 km.

Pour cette manifestation, 20 personnes ont passé l'examen de commissaire de piste offert par l'association.

Fin 2007, nous avons participé au Téléthon sur un circuit Bazaiges – Maison Feyne - Bazaiges, avec une pause à Maison Feyne pour nous restaurer. Les fonds reversés se sont élevés à 1200 €.

Ces dates restent à confirmer car notre assemblée générale aura lieu le 7 février 2009 à 20h00.

Je remercie la municipalité pour l'aide apportée et compte sur elle pour 2009.

Le Président
Jérôme SIMON



Evénements

Cérémonie

hommage aux Sapeurs Pompiers morts au feu

Réunis le 10 août 2008 pour saluer la mémoire du sapeur pompier Philippe DAULNY mort au feu 12 ans auparavant en notre commune de Maison Feyne, Jean-Claude CHAVEGRAND, maire, a rendu hommage aux sapeurs pompiers en présence de François BAROIN, du Secrétaire Général de la Préfecture, des centres de secours voisins et de la gendarmerie ainsi que des élus du canton.

Il a rappelé à quel point les sapeurs pompiers bénévoles consacrent tout le temps et l'énergie nécessaires pour intervenir lorsque nos habitations et nos familles sont confrontées à un incendie, un accident ou des problèmes de santé. Ils laissent leurs activités pour nous venir en aide le jour et se relèvent la nuit après leur journée de travail.

Les discours prononcés par Laurent DAULNY, Conseiller Général et Jean-Paul VICAT, Secrétaire général de la Préfecture ont également souligné les sacrifices quotidiens, et au-delà, les risques qu'encourent ces soldats du feu.



Cérémonie commémorative du 19 mars 1962.

Le 8 novembre 2008, une stèle commémorative du cessez le feu en Algérie le 19 mars 1962, a été dévoilée à l'initiative de la Mairie de Maison Feyne et du comité FNACA local.

En présence des habitants de la commune, des élus du canton, des anciens combattants d'Algérie et d'officiers de gendarmerie, un hommage a été rendu à ceux qui ont combattu, ceux qui ont souffert et ceux qui ont péri durant la guerre d'Algérie.

Successivement, des discours ont été prononcés par Jean-Claude CHAVEGRAND, Maire (voir ci-dessous), Laurent DAULNY, Conseiller Général, Raymond GALLAND, président du comité FNACA local, et Henri TISSIER, Président de la FNACA de la Creuse.

A l'issue de la cérémonie, tous se sont rendus à la salle des fêtes partager le verre de l'amitié.

Discours prononcé par JC CHAVEGRAND, Maire de Maison Feyne :

Nous sommes aujourd'hui réunis pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie, en commémorant la date du 19 mars 1962 qui marque l'arrêt officiel des combats entre les troupes françaises et les combattants du FLN.

En commémorant cette date symbolique, il ne s'agit en aucun cas d'occulter les souffrances de ceux, qui, après le 19 mars ont été les ultimes victimes d'un conflit qui a fait des centaines de milliers de morts, dont 24 000 soldats français.

Soldats de métier, combattants volontaires, Français musulmans engagés dans les forces supplétives, appelés et rappelés du contingent : tous ont connu les mêmes épreuves. Tous ont lutté pour le même idéal au service de la République et au service de la France.

Ces hommes, jeunes, grandis à l'ombre de la Deuxième Guerre mondiale dont ils avaient enduré les souffrances et les privations, ont, à l'orée de leur vie adulte, connu l'épreuve d'une autre guerre.

Leur existence en a été marquée pour toujours.

De retour en France, beaucoup, qui avaient servi avec honneur, ont porté seuls le poids de cette guerre dont on ne parlait pas, et qui a laissé de profonds stigmates dans notre mémoire nationale.

Dès 1963 la FNACA a pris l'initiative de commémorer chaque année l'anniversaire du 19 mars 1962, " cessez le feu en Algérie", avec l'appui d'un nombre croissant de municipalités.

Cette cérémonie s'inscrit dans une démarche de souvenir, de rétablissement de la vérité, et de réconciliation.

Commémoration



Ufolep Course cycliste

Le 20 septembre a eu lieu la course UFOLEP sur le circuit habituel, organisée de mains de maître par l'AC ST VAURY. Une centaine de coureurs ont participé, en trois catégories.

Il faut remercier la municipalité pour son engagement, et l'offre du pot d'honneur.

Remercier, le club de moto pour son aide, malgré une ballade le même jour.

Remercier les signaleurs, sans qui il n'y aurait pas de course.

En 2009 la date initialement prévue, le 1er Samedi de juin, sera reprise ; un nouveau circuit peut être envisagé pour éviter la D913.

Marc JARDINAUD



Mairie

Infos

Fleurissements

Le jury de la commission de fleurissement a établi un classement parmi toutes les maisons fleuries de la commune

• **Jardin très visible de la rue :**

- 1^{ère} KOSAKOWSKI Jeannine, Le Gast
- 2^{ème} exaequo : JARDINAUD Martine, Le Bourg
LAPINE Odette, La Couture
PENET Françoise, Le Gast
PERRIN Stéphanie, Le Champion.

• **Jardin d'agrément :**

- 1^{ère} CHATEAU Sabrina, Lotissement
- 2^{ème} exaequo : ALLEN Joséphine, Laverdant
BOMBLED Nicole, Le Gast
COVILLERS Eric, Le Champion
LEDURE Chantal, Le Bourg.

• **Balcons ou terrasses :**

- 1^{ère} ex aequo : GUILLAUME Paulette, Masdoucet
JOUHANNET Nicole, Le Champion
- 3^{ème} exaequo : COLAS Guy, Le Bourg
PERRON Monique, Le Bourg.

• **Fenêtres ou murs :**

- 1^{er} MALPELI Christophe, Le Gast
- 2^{ème} LAVALETTE Odile, Le Gast
- 3^{ème} LAPINE Jean-Claude, Le Champion
- 4^{ème} exaequo : GAUTHARD Liselotte, Le Bourg
GONNOT Simone, Laverdant.

• **Café- hôtel restaurant avec ou sans jardin :**

Mme TREBUGET Claudine.

Le jury remercie et félicite très sincèrement toutes les personnes qui font un effort considérable pour contribuer à l'embellissement de nos villages.

Lors de la remise des prix, le 30 mai 2008, la mairie a offert le verre de l'amitié aux participants.



Etat civil

Naissances



• Clément, Quentin CHAVEGRAND, né le 1^{er} mars 2008 à LIMOGES, fils de Franck CHAVEGRAND et de Sophie PEYRICHOU, domiciliés à Lascoux.

• Marion, Clara LEBOURG, née le 23 septembre 2008 à GUERET, fille de Cédric LEBOURG et d'Aurélié JEAMBUT, domiciliés Le Bourg.

• Alderick, Sosthène, Théliau LONGIN, né le 11 juillet 2008 à LIMOGES, fils d'Eric LONGIN et de Barabra MILIAN, domiciliés Les Salesses.

Mariages

• Julien AUBARD et Aurélia SIBUET, le 23 août 2008, demeurant Le Bourg, commune de NOTH.

• Bernard BARRAUD et Véronique LEFRERE, le 28 juin 2008, demeurant Le Bourg, commune de MAISON FEYNE.

• Yves CHAVEGRAND et Isabelle DA SILVA, le 7 juin 2008, demeurant Lascoux, commune de MAISON FEYNE.

Décès

• Jean, Gabriel, Marie GONNOT, le 22 août 2008 à GUERET.

• Armand, Raymond LAPINE, le 5 juillet 2008, à son domicile La Couture.

Informations internet

Comme vous pouvez le constater, les foyers situés en « zones blanches » du point de vue de l'ADSL, n'ont toujours pas accès, à ce jour, à l'internet haut-débit.

Cependant, la commune de MAISON FEYNE a fait savoir à plusieurs reprises, depuis un an, le mécontentement de ses administrés à ce sujet.

En effet, après avoir sollicité le Conseil Général, le député Michel Vergnier (ex-président de Dorsal), le syndicat mixte Dorsal et finalement Axione-Limousin, l'entreprise mandatée pour installer l'infrastructure, nous avons reçu une première réponse (datée du 1er juillet 2008) de Frédéric Bordes, directeur d'Axione-Limousin nous annonçant que le déploiement de la technologie wimax avait pris du retard mais serait effectif dans le courant de l'année 2008.

De plus il précisait que la Service Haut Débit d'Urgence lancé par Axione était « malheureusement arrêté à ce jour ». Certaines communes creusoises avaient en effet commencé à en bénéficier, pas la nôtre.

Par la suite, courant août, nous avons constitué un dossier à l'attention du député Michel Vergnier. Il se composait d'une lettre expliquant la situation de notre commune et les différentes personnes contactées pour y remédier, lettre à laquelle étaient jointes les copies des courriers échangés avec Axione, la liste des habitants de la commune n'ayant pas accès au haut-débit et les lettres de quatre de ces habitants concernés.

Le 25 août, le député donnait réponse à ce courrier en nous indiquant qu'il l'avait transmis au nouveau président de Dorsal : M. Alain Lagarde.

Ainsi, le président de Dorsal nous écrivait en date du 28 août 2008 pour nous expliquer le contexte « d'actions de compléments de couverture » nécessaires pour apporter une solution technique. Il précisait que l'installation d'un nouvel émetteur wimax à Crozant (château d'eau de Bellevue) fin 2008, impacterait la couverture de MAISON FEYNE et plus précisément des villages des Salesses, de la Ferrandière, du Champion et de Gervelle, « sous-réserve des autorisations nécessaires »...

En revanche, les villages du Moulin des Salesses, de la Valade et de Laverdant resteront non-couverts par le wimax. Dans ce cas, Axione proposerait une offre satellite de l'ordre de 30€ mois et le matériel nécessaire, d'un coût proche de 400€ serait pris en charge par Axione pour les 500 premiers clients.

A la même époque, le 4 septembre 2008, la Communauté de communes a organisé une rencontre entre les élus des communes et des représentants du Conseil Général (Laurent Cazier), de Dorsal (Yan Pamboutzoglou, directeur), d'Axione-Limousin (Frédéric Bordes, directeur, et Philippe Gelle, contact pour les entreprises.)

Leur exposé global confirmait les annonces faites par Monsieur Lagarde dans sa lettre à l'échelle de MAISON FEYNE.

Cette réunion a été pour nous l'occasion de prendre contact directement avec le directeur de Dorsal qui s'est engagé à tester l'éligibilité au wimax des foyers dont on lui enverrai les coordonnées GPS et ainsi d'inscrire ceux qui relèveraient de la solution satellite.

Par échange de mails, nous avons donc eu confirmation que les foyers des Salesses étaient tous éligibles au wimax mais aucun de Laverdant.

A ce jour quatre foyers de Laverdant sont inscrits sur la liste relevant du satellite tenue par Dorsal.

En revanche, l'éligibilité au wimax ne pourra constituer une réjouissance qu'à partir du moment où l'émetteur du château de Bellevue sera installé et ensuite lorsque les opérateurs (Numéo ou Idyle) proposeront leurs offres...

Au 31/12/2008, Dorsal nous informe qu'a priori, les 3 pylônes qui vont desservir le canton de Dun seront installés fin mars 2009.

L'installation de l'émetteur Axione sur le château d'eau de Bellevue a été annulée pour un pylône mieux placé, mais qui appartient à France Télécom qui a refusé l'hébergement. Dorsal a décidé que sans cette autorisation au 15 janvier 2008, la construction d'un autre pylône sera envisagée. Les démarches ont été entamées pour une construction au lieu dit Maisons, commune de Crozant.

Le wimax arrivera au mieux en avril 2009...



Pour les foyers concernés par le satellite, l'offre devrait être effective courant janvier ou février 2009...

Toutefois, des rencontres entre Dorsal et Axione étant prévues courant janvier, les choses pourraient alors évoluer, la mairie de MAISON FEYNE s'en tiendra informée.

Dernière information :

Dorsal nous informe que 2 opérateurs (NUMEO et IDYLE) commercialiseront le WIMAX et le SATELLITE pour les non éligibles à 30€ / mois. Le Kit satellite sera mis à disposition gratuitement, mais l'installation à la charge de l'utilisateur. Ce que chaque foyer n'ayant pas l'ADSL doit faire :

- courant février : contacter les 2 opérateurs pour prendre connaissance de leurs offres.
- ils testeront alors votre éligibilité au WIMAX et selon le cas vous proposeront une offre WIMAX, normalement disponible en avril 2009 ou une offre satellite, normalement disponible courant Février 2009.

CONTACTS :

Idyle Télécom : 08 11 03 17 17
Numéo SA : 1, rue des Vergers - 69760 LIMONEST
0 826 624 400 0,15 €/ min du lundi au vendredi :
9h30 - 12h30/14h-19h

Informations cantonales

Marché de DUN LE PALESTEL :

Le marché a lieu tous les jeudis matin place du champ de foire et place de la Poste. Chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois se déroule la grande foire.

Numéro d'urgence service de garde des médecins :

05 55 41 82 02

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112 pour les portables

Gendarmerie : 05 55 89 00 18 ou 17

Pharmacies de garde :

Le service de garde s'entend du samedi 12h30 au samedi 12h30 suivant. Il inclut le samedi après-midi, le dimanche et les soirs de la semaine qui suit à partir de 19h30.

Toutefois, lorsque la pharmacie de garde n'est pas à DUN, l'une des trois pharmacies dunoises ouvre le samedi après-midi jusqu'à 19h00.

- Pharmacie Bongrand, DUN LE PALESTEL : 05 55 89 04 22
- Pharmacie Lasfargeas, DUN LE PALESTEL : 05 55 89 14 22
- Pharmacie Sers, DUN LE PALESTEL : 05 55 89 15 55
- Pharmacie Baraille, SAINT-SEBASTIEN : 05 55 63 50 59
- Pharmacie Bonnin, BUSSIERE DUNOISE : 05 55 81 62 17
- Pharmacie Grimaud, SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS : 05 55 52 73 04
- Pharmacie Vernet, SAINT-VAURY : 05 55 80 27 33

Janvier 2009 :

Du samedi 3 au vendredi 9 : Pharmacie Bongrand,
Samedi 10 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 10 au vendredi 16 : Pharmacie Bonnin,
Du samedi 17 au vendredi 24 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 24 au vendredi 30 : Pharmacie Grimaud,
Samedi 31 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers.

Février 2009 :

Du samedi 31/01 au vendredi 6 : Pharmacie Sers,
Samedi 7 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 7 au vendredi 13 : Pharmacie Baraille,
Du samedi 14 au vendredi 20 : Pharmacie Lasfargeas,
Samedi 21 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 21 au vendredi 27 : Pharmacie Bonnin,
Samedi 28 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas.

Mars 2009 :

Du samedi 28/02 au vendredi 6 : Pharmacie Lasfargeas,
Samedi 7 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 7 au vendredi 13 : Pharmacie Grimaud,
Samedi 14 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 14 au vendredi 20 : Pharmacie Baraille,
Samedi 21 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 21 au vendredi 27 : Pharmacie Grimaud,
Du samedi 28 au vendredi 3/04 : Pharmacie Bongrand.

Avril 2009 :

Du samedi 28/03 au vendredi 3 : Pharmacie Bongrand,
Samedi 4 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 4 au vendredi 10 : Pharmacie Bonnin,
Du samedi 11 au vendredi 17 : Pharmacie Lasfargeas,
Samedi 18 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 18 au vendredi 24 : Pharmacie Vernet,
Samedi 25 au vendredi 1/05 : Pharmacie Sers.

Mai 2009 :

Vendredi 1^{er} mai : Pharmacie Sers,
Samedi 2 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 2 au vendredi 8 : Pharmacie Vernet,
Du samedi 9 au vendredi 15 : Pharmacie Bongrand,
Samedi 16 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 16 au vendredi 22 : Pharmacie Bonnin,
Du samedi 23 au vendredi 29 : Pharmacie Lasfargeas,
Samedi 30 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 30 au vendredi 5/06 : Pharmacie Baraille.

Juin 2009 :

Du samedi 30/05 au vendredi 5/06 : Pharmacie Baraille,
Du samedi 6 au vendredi 12 : Pharmacie Sers,
Samedi 13 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 13 au vendredi 19 : Pharmacie Vernet,
Samedi 20 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 20 au vendredi 26 : Pharmacie Baraille,
Samedi 27 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 27 au vendredi 3/07 : Pharmacie Grimaud.

Juillet 2009 :

Du samedi 27/06 au vendredi 3/07 : Pharmacie Grimaud,
Du samedi 4 au vendredi 10 : Pharmacie Lasfargeas,
Samedi 11 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 11 au vendredi 17 : Pharmacie Baraille,
Du samedi 18 au vendredi 24 : Pharmacie Sers,
Samedi 25 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 25 au vendredi 31 : Pharmacie Vernet.

Août 2009 :

Du samedi 1^{er} au vendredi 7 : Pharmacie Bongrand,
Samedi 8 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 8 au vendredi 14 : Pharmacie Bonnin,
Du samedi 15 au vendredi 21 : Pharmacie Grimaud,
Samedi 22 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 22 au vendredi 28 : Pharmacie Vernet,
Du samedi 29 au vendredi 4/09 : Pharmacie Sers.

Septembre 2009 :

Du samedi 29/08 au vendredi 4/09 : Pharmacie Sers,
Du samedi 5 au vendredi 11 : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 12 au vendredi 18 : Pharmacie Bongrand,
Samedi 19 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 19 au vendredi 25 : Pharmacie Grimaud,
Samedi 26 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 26 au vendredi 2/10 : Pharmacie Baraille.

Octobre 2009 :

Du samedi 26/09 au vendredi 2/10 : Pharmacie Baraille,
Samedi 3 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 3 au vendredi 9 : Pharmacie Bonnin,
Du samedi 10 au vendredi 16 : Pharmacie Sers,
Samedi 17 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 17 au vendredi 23 : Pharmacie Vernet,
Du samedi 24 au vendredi 30 : Pharmacie Lasfargeas,
Samedi 31 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers.

Novembre 2009 :

Du samedi 31/10 au vendredi 6 : Pharmacie Grimaud,
Du samedi 7 au samedi 14 (19h30) : Pharmacie Bongrand,
Du samedi 14 au vendredi 20 : Pharmacie Bonnin,
Du samedi 21 au vendredi 27 : Pharmacie Sers,
Samedi 28 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,
Du samedi 28 au vendredi 4/12 : Pharmacie Baraille.

Décembre 2009 :

Du samedi 28/11 au vendredi 4/12 :
Pharmacie Baraille,
Du samedi 5 au vendredi 11 : Pharmacie Bongrand,
Samedi 12 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,
Du samedi 12 au vendredi 18 : Pharmacie Grimaud,
Du samedi 19 au vendredi 25 :
Pharmacie Lasfargeas,
Samedi 26 (jusqu'à 19h30) :
Pharmacie Bongrand,
Du samedi 26 au vendredi 1er janvier 2010 :
Pharmacie Bonnin.

RESTRUCTURATION :

Mise en place depuis le 1^{er} janvier 2007, la communauté de brigades de LA SOUTERRAINE / DUN LE PALESTEL a déjà pris son régime de croisière. Son fonctionnement, bien que perfectible, est bien ancré au sein des deux unités qui la composent, et la réponse aux sollicitations des habitants du canton de DUN LE PALESTEL est apportée par n'importe quel militaire de ces brigades. Néanmoins, cette restructuration ne fait pas obstacle à la poursuite des relations déjà établies entre les habitants du canton et leurs « gendarmes ». Elle doit même être l'occasion d'accroître notre présence sur le terrain au plus proche de la population.

La gendarmerie de DUN LE PALESTEL

Dans la continuité de l'année 2007, la brigade territoriale de proximité de DUN LE PALESTEL a vu de multiples changements, surtout humains.

ARRIVEES - DEPARTS :

Au cours de l'année 2008, la brigade territoriale de DUN LE PALESTEL a vu plusieurs mouvements de personnel, modifiant l'effectif de l'unité de 5 sous-officiers et 2 gendarmes adjoints volontaires à un effectif de 6 sous-officiers.

- le 09 avril 2008, l'adjutant Jean-Marc PIOFFRET venant de la brigade de LA SOUTERRAINE (23), est muté en tant qu'adjoint au commandant de brigade territoriale.
- le 31 juillet 2008, le gendarme adjoint volontaire Vincent BOAGNO a décidé de ne pas renouveler son contrat en Gendarmerie après un an passé dans l'institution.
- le 16 août 2008, le major Joël RAGAGNIN promu à ce grade le 01 juillet 2008 et commandant de l'unité depuis le 16 août 2001, est muté en tant que commandant de la brigade autonome de BOURG SUR GIRONDE (33). Il est remplacé dans ses fonctions par l'adjutant PIOFFRET.
- le 17 août 2008, le brigadier Nicolas MONNIER-DRU promu à ce grade le 01 juillet 2008, est muté à la brigade territoriale de proximité de LA SOUTERRAINE (23).
- le 05 septembre 2008, l'adjutant Thierry MAURY venant de la brigade territoriale autonome de PAÏTA (Nouvelle-Calédonie), est muté en tant qu'adjoint au commandant de brigade.
- le 22 septembre 2008, le gendarme Virginie BUTTAY est affecté à la brigade dès sa sortie de l'Ecole de Sous-Officier de CHAUMONT (52).

DELINQUANCE:

Les résultats de l'année 2008 confirment une stagnation, déjà visible en 2007, des crimes et délits sur le canton.

Aucun acte criminel ne s'est produit au cours de l'année écoulée et le nombre de délits se situe toujours à un niveau d'environ 80 par an. Ils concernent principalement les vols de toutes sortes pour lesquels quelques précautions peuvent parfois suffire à les éviter (Cf. § Conseils).

Les entreprises doivent particulièrement se protéger et mettre en place des dispositifs de sécurité ou de prévention efficaces pour éviter de se faire « piller ». (signalez vos dépôts importants de métaux – stationner les véhicules réservoir vide et ne faire le plein qu'en partant - etc...).

CIRCULATION ROUTIERE:

En matière de police de la circulation, un relâchement de la prudence des automobilistes est constaté. Celui-ci se caractérise par une légère augmentation des accidents matériels (13 en 2007 et déjà 15 au 24/11/08). Par ailleurs, une augmentation du taux de constatations des délits routiers (alcoolémie - grande vitesse) est également relevée, 13 en 2007 et déjà 13 au 24/11/08.

Encore une fois, les causes d'accident ne changent guère puisqu'ils sont principalement liés à l'alcool, la vitesse et secondairement à l'inattention. Il y a donc là encore des efforts à faire.

Une vigilance particulière est demandée sur les axes où la circulation semble facile et incite de manière trompeuse à la vitesse propice aux accidents. Il en est souvent ainsi des routes départementales telles les RD951 - RD44 et RD913

CONSEILS :

Comme tous les ans et plus particulièrement en fin d'année, nous demandons à la population de faire attention aux démarcheurs et autres gens de passage qui viennent en fait surtout repérer les lieux et cambrioler dès qu'ils trouvent une maison vide de ses occupants. Quelques consignes simples pour éviter toute mauvaise surprise :

- bien fermer les issues lors d'un départ même de courte durée,
- ne pas laisser d'objets de valeurs dans les maisons pour ceux qui s'absentent longtemps,
- faire des photographies des objets de valeur de la maison: vous pouvez en fournir un exemplaire à votre assurance et un autre à la Gendarmerie. Il est aussi conseillé de marquer vos meubles de valeur d'un signe, reconnaissable et non effaçable, ce qui faciliterait leur identification en cas de vol,
- pour les personnes âgées, ne laisser entrer personne chez soi, en tout cas pas avant d'avoir soit vu une carte officielle de vendeur ou démarcheur, ou d'avoir avisé un voisin pour qu'il vienne vous rejoindre,
- signaler dès que possible tout passage suspect de personnes et véhicules, avec si possible un numéro d'immatriculation et (ou) un signalement,
- laisser les clés de sa maison à un voisin ou une personne digne de confiance qui peut venir ouvrir régulièrement.
- La gendarmerie vous invite aussi à signaler vos départs en vacance ou absences de longue durée, afin que nous fassions plus particulièrement attention à votre résidence en votre absence (nous tenons un registre à cet effet).

ACCUEIL DU PUBLIC :

Dans un souci constant d'amélioration de l'accueil du public, la construction d'un espace accueil est en cours sur la partie avant des locaux existants. Cette infrastructure permettra une prise en charge de toute personne qui se présente à l'unité durant les heures d'ouverture au public et une écoute de celle-ci dans des conditions de confidentialité accrues.

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Sauf circonstances exceptionnelles ne permettant pas d'assurer l'ouverture des locaux, l'accueil public de la brigade de DUN LE PALESTEL est effectué les :

- lundi : 10h00 à 12h00
- mercredi et jeudi : 09h00 à 12h00
- samedi : 15h00 à 18h00

En dehors de ces horaires, une réponse immédiate vous sera néanmoins apportée pour vous orienter dans vos sollicitations.

L'Adjudant PIOFFRET, Jean-Marc

L'Amicale des sapeurs pompiers

Cette année encore l'amicale des sapeurs pompiers a activement participé à la vie associative Dunoise avec son traditionnel concours de pétanque et le bal du 14 juillet. La rencontre de football gendarmes-pompiers s'est soldée par un match nul. L'organisation de celle-ci a été menée de mains de maître par David DELUCHAT. Notre amicale fonctionne grâce à la vente des calendriers à laquelle vous accordez toujours le meilleur accueil. Merci à vous.

Le Téléthon s'est préparé sur plusieurs mois et a remporté comme d'habitude un vif succès.

Nous regrettons que La Balisachabanne n'ait pas pu avoir lieu cette année.

Comme d'habitude, nous allons clore l'année en fêtant notre Sainte Patronne.

Par le biais du journal, les sapeurs pompiers vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux 2009.

Le président de l'amicale, S.Lamaire

